

Comité Syndical En synthèse *

28 mai 2025



Que retenir de la réunion du 28 mai 2025 ?

* ce document ne constitue pas une délibération officielle

ACTUALITÉS DU PARC

- Le 26 mars, le Parc a organisé une journée sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique où près de 100 personnes étaient présentes. Il a fait intervenir l'agro-climatologue Serge Zaka dont la conférence, filmée, est accessible sur le site internet du Parc.
- Le 7 avril à Bessey se sont tenues les 4^{ième} assises du Tourisme durable avec 102 personnes présentes venant des 4 coins du Pilat dont 48 % d'acteurs socio-professionnels. Ce fut l'occasion de lancer la nouvelle carte touristique du Pilat.
- La candidature du Pilat, à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région pour l'amélioration de l'itinérance sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, dit AMI Saint Jacques, vient d'être retenue par la Région.
- Le 15 avril, le Parc a organisé une formation pour les secrétaires de Mairie et instructeurs de droit des sols à la prise en compte de la qualité architecturale dans les demandes d'urbanisme. 9 personnes y ont participé.
- Le 16 avril s'est tenue la dernière réunion du comité de pilotage du Schéma directeur des énergies renouvelables. Un document de 4 pages de présentation du Schéma a été distribué en séance.
- Récemment, une carte sur les services de mobilité dans le Pilat a été produite par le Parc et sera rendue interactive.
- Début mai, une troisième voiture du Parc a été mise en autopartage via le réseau Citiz Alpes Loire à Bourg-Argental. L'offre d'autopartage en libre service du Parc compte désormais 3 voitures : 2 à Pélussin et 1 à Bourg-Argental.
- Charles Zilliox et Luc Thomas, respectivement Président et Vice-Président du Parc, ont accueilli sur le territoire la Sous-Préfète du Rhône Charlotte Crépon le 27 mai. Les échanges ont notamment porté sur la Stratégie nationale des aires protégées et le Document cadre sur le photovoltaïque au sol produit par la Chambre d'agriculture du Rhône pour le compte de l'État.
- Le bilan d'activités 2024 du Syndicat mixte du Parc a été publié, ainsi que le programme des rendez-vous de mon Parc 2025. Après Saint-Sauveur-en-Rue, puis La Ricamarie, les rendez-vous de Mon Parc se tiendront à Saint-Pierre-de-Boeuf du 13 au 15 juin.
- Le 13 juin, un voyage d'études est prévu, à destination des arboriculteurs et élus, dans la Drôme dans le cadre du projet « Rêve de Fruits » mené avec l'INRAE, pour la valorisation des productions fruitières écologiques du Pilat.
- A Saint-Pierre de Boeuf, auront également lieu, le 14 juin, les rencontres de l'observatoire de la biodiversité du Pilat.
- Le comité de pilotage de lancement de la cartographie des franges ou lisières urbaines se tiendra le 10 juin à 18h à la Maison du Parc à Pélussin.
- Au mois de juin, le Parc lancera des travaux de sécurisation de la falaise, sous le belvédère de Mallevall, qui seront précédés d'actions pour réduire les impacts sur les chiroptères présents. Plusieurs projets de vidéo sont lancés : une vidéo pour promouvoir la future charte du Parc et plusieurs vidéos sur la stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique.

- 4 jours de formation à la Sylviculture mélangée à couvert continu sont proposées début septembre et début octobre aux gestionnaires forestiers. La Sylviculture mélangée à couvert continu est un mode de gestion de la forêt qui améliore la robustesse de la forêt face au dérèglement climatique.
- Les élus ont été invités à noter la date du 25 septembre à Condrieu où se tiendra l'évènement de clôture du Contrat Vert et Bleu qui aura permis la réalisation de 42 actions en faveur de la biodiversité.

RÉVISION DE LA CHARTE

Le Comité syndical a validé la version 3 du projet de charte Destination 2041 et a sollicité la Région pour soumettre cette version à l'examen final de l'État.

Cette version 3 tient compte de l'avis favorable, sans réserve, et avec recommandations de la commission d'enquête publique, ainsi que de l'avis de l'autorité environnementale déjà examiné par le Comité syndical en février.

Après avoir souligné l'importance du travail de concertation ayant permis l'élaboration de la charte, les Commissaires enquêteurs, au regard des 141 contributions déposées pendant l'enquête publique qui s'est déroulée entre le 12 mars et le 11 avril, ont recommandé :

- l'amélioration de la cohérence entre les différents documents de la charte concernant la préservation des espaces naturels et de leur fonctionnalité ou encore les ressources minérales ;
- une meilleure prise en compte des sols forestiers et du risque incendie ;
- un plus grand volontarisme quant à la protection des zones de captage d'eau ou en termes de concertation relative à la conciliation des usages dans les sentiers du Pilat.

La version 3 du projet de Charte Destination 2041 comprend également les nouveaux éléments suivants :

- Actions à 3 ans du Syndicat mixte du Parc et leur financement prévisionnel,
- Budget du Syndicat mixte du Parc à 3 ans,
- Organigramme du Syndicat mixte du Parc,
- Projet de statuts du Syndicat mixte du Parc.

Tous les documents liés à la charte, dont le rapport d'enquête publique, sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : <https://nuage.parc-naturel-pilat.fr/index.php/s/kiBnKZxtCD9aWYA>

Cette version de charte, la 3^{ème}, va être transmise à la Région qui va ensuite l'adresser à l'État pour examen final et consultation interministérielle. L'État a désormais quatre mois pour se prononcer. Ainsi, l'avis de l'État est attendu pour fin octobre 2025.

Au regard de cet avis de l'État, le Comité syndical se réunira pour produire la version finale de la charte. Et enfin, les Communes, les Intercommunalités et les Départements auront 4 mois pour se prononcer sur leur souhait de signer ou non cette nouvelle charte qui, si ils l'adoptent, constituera leur guide pour les 15 prochaines années et permettra le classement de leur territoire en tant que Parc naturel régional.

RESSOURCES BUDGÉTAIRES

Le Comité syndical a approuvé une décision modificative relative au budget primitif voté en mars 2025 afin notamment d'inscrire trois actions portées par le Parc et leurs financements correspondants. Ces actions sont le suivi temporel des papillons de jour, la réalisation de l'enquête publique pour la révision de la charte et l'installation d'un ballon tampon sur la chaudière bois de la Maison du Parc.

RESSOURCES HUMAINES

Afin de remplacer plus facilement la chargée de mission ENR thermiques renouvelables qui vient d'être recrutée par Saint-Etienne-Métropole, le Comité syndical a décidé de créer un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet qui puisse être occupé par une personne en catégorie B ou en catégorie A.



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/ParcduPilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr